

## Le délaissement parental

### *Cadre juridique et enjeux cliniques*

Le placement, quelle que soit sa modalité, est un moment de grande vulnérabilité. Il signe la nécessité de prendre soin d'un enfant en danger. La situation de délaissement parental est alors une préoccupation primordiale pour les professionnels de la protection de l'enfance. Aujourd'hui, un cadre juridique définit le délaissement parental. Cette décision juridique a pour objet de mieux satisfaire les besoins de l'enfant en lui offrant une perspective de vie stable.

Durant cette formation, il s'agira de penser ce qui fait que des parents délaissent leur enfant. Le parent qui est désigné comme délaissant est-il pour autant dans l'abandon ? Qu'en est-il de sa réalité ?

Du côté de l'enfant, il s'agit de mesurer les effets sur son développement d'avoir des parents désignés comme absents. Qu'est-ce que les nominations de « parent délaissant » et « d'enfant délaissé » font vivre à l'enfant ? Le parent peut être perçu comme idéalisé, fascinant, redouté, monstrueux... La prise en compte de ces représentations clivées est importante pour soutenir une narration de l'histoire de l'enfant et ainsi préserver sa capacité à nouer d'autres liens.

Enfin, cette formation propose de réfléchir au vécu des professionnels confrontés à ces situations complexes. Ces dernières ravivent en chacun des angoisses très profondes qui peuvent être source de confusions et projections.

Paris

**Stage**

SM27-70

**Tarif**

1 280 €

**Dates**

15-16 nov., 9-10 déc. 2027 (soit 28 h sur 4 jours)

**Proposée par Geneviève Mermet, psychologue clinique. Participation d'intervenants spécialisés.**

Le Copes, créé en 1970 par le professeur Michel Soulé, propose aux professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille un espace de pensée et d'échanges autour de leurs pratiques. Les formations apportent les éléments théoriques indispensables pour rendre compte de la clinique avec sérieux et éthique.

L'équipe du Copes s'engage à être fidèle aux valeurs qui le fondent et à ce qui nourrit son engagement dans chaque projet :

- Faire preuve de rigueur scientifique en s'appuyant sur les travaux psychanalytiques sans dogmatisme et avec une ouverture aux autres disciplines.
- Faire appel à des formateurs à la pratique clinique riche, engagée et reconnue.
- Accueillir des professionnels aux profils et fonctions complémentaires.

L'objectif est double :

- Maintenir l'adhésion à des valeurs psychodynamiques, identité du Copes dans le métissage entre clinique et théorie.
- Répondre au plus près des préoccupations et des attentes des équipes avec la volonté de partir de leur expérience.

Le Copes tente de mettre l'humain au cœur des enjeux, des décisions, tient à la fidélité à ses idéaux, à l'engagement auprès des enfants et de leur famille.

Préserver le plaisir de penser ensemble, tisser des liens, éprouver la confiance, le sens des missions de chacun : tel est l'objectif des formations !

*Copes*

Formation pour les professionnels  
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille



[www.copes.fr](http://www.copes.fr)

26 boulevard Brune 75 014 Paris  
Tél. 01 40 44 12 27  
Numéro d'existence 11.75.02.184.75  
[formation@copes.fr](mailto:formation@copes.fr)